

PARTAGER DES SERVICES :

- Des mailings réguliers

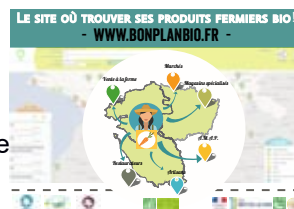
Je souhaite recevoir les newsletters suivantes:

<input type="checkbox"/>	les actus du GAB
<input type="checkbox"/>	lettre filière bovin lait
<input type="checkbox"/>	lettre filière bovin viande
<input type="checkbox"/>	lettre filière volailles
<input type="checkbox"/>	lettre filière porcs
<input type="checkbox"/>	lettre filière petits ruminants
<input type="checkbox"/>	lettre technique maraichage
<input type="checkbox"/>	lettre technique grandes cultures
<input type="checkbox"/>	transmission
<input type="checkbox"/>	commercialisation / approbio local



- L'accès à une plateforme de petites annonces «AGRIBIOLIEN.FR»

- Le bulletin d'information «GAB INFOS» 5 fois par an



- La valorisation de vos produits en circuits courts sur le site de référence «BON PLAN BIO»

- L'appui à l'organisation d'évènements pour faire connaître votre ferme et l'accès à des outils de communication

- La participation aux prestations techniques : formation, groupes d'échanges, diagnostic et accompagnement individuel,

- Et surtout une équipe à votre écoute pour répondre à vos questions techniques, syndicales,...

Coordonnées

GAB 44
1, rue Marie Curie
44 170 Nozay
02 40 79 46 57
accueil@gab44.org

www.gab44.org



BULLETIN D'ADHÉSION 2021 PORTEURS DE PROJETS BIO



GAB 44
Les Agriculteurs BIO
de Loire-Atlantique

ADHÉRER C'EST QUOI?



FAIRE VIVRE UN RÉSEAU, DES VALEURS

- Echanger, se soutenir, construire des partenariats entre paysan.ne.s bio
- Représenter et défendre les intérêts des agriculteurs bio collectivement. Pour une autre PAC, réglementation plus en cohérence avec nos valeurs.
- Accompagner les agriculteurs bio dans leur système vers une plus grande durabilité sociale, environnementale et économique.
- Faciliter l'installation des porteurs de projet et la transmission des fermes bio
- Développer des filières bio locales et solidaires
- Promouvoir l'Agriculture Biologique auprès des agriculteurs et du grand public, pour assurer son développement durable et équitable.



CADRE RÉSERVÉ AU GAB 44

	Date	Fait par
Réception		
Enregistrement		
Num. adhérent		
Facture		



COTISATION DE BASE POUR ADHÉSION AU GAB 44

Votre situation	Tarif pour l'année
Porteur.euse de projet	50€

Une facture acquittée vous sera envoyée à réception du paiement.

LA COTISATION



COTISATION GROUPE D'ÉCHANGES

Cette cotisation vient s'ajouter à la cotisation de base et permet de participer aux journées d'échanges des groupes ci-dessous. Les programmes sont choisis et construits par les membres du groupe. *Les participants aux groupes d'échanges sont exonérés des frais d'inscription aux autres formations du GAB 44.*

Groupe d'échanges (Nombre de jours / an)	Tarif annuel
Maraichage (3 à 4 x 1/2 J)	75€
Jeunes pousses maraîchères (4,5 J)	75€
Maraichage Insertion (4x1/2J)	60€
Paysans Boulangers (3 J)	120€
Grandes cultures (3 J)	120€
Cultures et prairies (3 J)	120€
Transformation laitière (3 J)	120€
Bovin lait Presqu'île (3 J)	120€
Bovin lait Nord-Loire (3 J)	120€
Bovin lait Sud-Loire (4 J)	160€
Poules pondeuses (3 x 1/2J)	60€

Groupe d'échanges (Nombre de jours / an)	Tarif annuel
Santé Bovin Nord-Loire (2 J)	80€
Santé Bovin Sud-Loire (2 J)	80€
Ovins Lait (2 J)	60€
Santé Ovins (3 J)	90€
Santé Caprins (2 J)	60€
Porcs (2 J)	80€
Biodynamie (3 J)	120€
Suivi technique collectif viticulture (Groupe d'échanges, journées techniques, visite annuelle, appui téléphonique, bulletins techniques)	240€ (payable à la CAB)

Montant total à payer

VOUS



NOM:.....

PRENOM:.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Mail :

Date de naissance :/...../.....

VOTRE PROJET



Production envisagée :

Production(s) secondaire(s):.....

Date de démarrage envisagée :

Lieu envisagé :

Autres personnes concernées par le projet :

En recherche de foncier? Si oui, quelle surface ?.....

Attentes vis-à-vis du GAB :

.....

.....

EXTRAIT DES STATUTS DU GAB 44

Les porteurs de projets en Bio (projet d'installation ou de conversion) peuvent se joindre au GAB en tant que «membres correspondants». Les membres correspondants peuvent bénéficier des services du GAB, mais n'ont pas voix délibérative dans les instances de gouvernance.